

25.09.2019



Le maire Roland Povinelli était absent lors des trois précédents conseils municipaux d'Allauch. PHOTOS.F.

Allauch : Povinelli voit sa majorité partir en morceaux

POLITIQUE

Quatre élus ont quitté la majorité du maire, apparu très fatigué ce lundi, lors du conseil municipal. Ambiance fin de règne.

Roland Povinelli est apparu très fatigué lors du conseil municipal d'Allauch ce lundi soir, durant laquelle quatre de ses élus ont quitté la majorité. En tout début de conseil, Maurice Attias, adjoint à l'Agriculture, Isabelle Levy, adjointe au Droit des femmes et Martine Chaix, conseillère municipale, sont officiellement excommuniés pour avoir « assisté au lancement de la campagne de Lionel de Cala », selon Gérard Bismuth, le 2^e adjoint. Ou plus exactement au lancement de

l'association *Généralions Allauch* que l'élus d'opposition LR a lancé en juillet. Si les intéressés dénoncent « une décision disproportionnée », l'adjoint au maire estime que « l'on ne peut pas avoir un pied dedans et un pied dehors ».

Le bateau prend l'eau

« Je suis un peu à l'origine de ce bordel, et je voudrais savoir ce qu'il en est... », rebondit Daniel Boyer, élu délégué à la Culture, qui a assisté au même meeting, mais sans être exclu... « Je reste parce que je veux que cette usine électrique se transforme en Médiathèque... mais dites-moi si vous voulez que je finisse mon mandat ! Sinon je m'en vais tout de suite ! » Une belle ambiance à laquelle, un autre élu de la majorité, Vincent Coulomb rajoute sa petite touche : « Je suis membre de la majorité depuis 30 ans et dans ce climat, ce manque de transparence et de démocratie,

je ne me sens plus de demeurer dans la majorité... aussi, je la quitte, je vais siéger ailleurs. » « Ben voilà, ça sera mieux, ce sera mieux... », commente à peine Roland Povinelli qui assiste, passif, à cette déliquescence. C'est encore Gérard Bismuth qui le défendra lorsque l'élus RN ne veut pas voter une rallonge au Centre communautaire d'action sociale par crainte qu'elle soit utilisée à des fins « clientélistes ». Et face à Lionel de Cala (LR), qui déplore, « la destruction du Château de Carlevan » survenu en début d'année ; « une destruction illégale car le permis de construire ne le permettait pas », reprend Lucie Desblancs. « Il sera reconstruit à l'identique », s'entendent-ils répondre. Maintenir un semblant de cohésion dans la majorité, pendant les six prochains mois, sera beaucoup plus difficile. S.F.